

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

**DELIBERATION n° 2020/07/21-05-CA**

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 21 juillet 2020, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

- Vu** le Code de l'Éducation,
- Vu** le décret n°84-431 du 06 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences,
- Vu** les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,
- Vu** l'avis favorable du Conseil académique en date du 04 juin 2020,

**DECIDE :**

**OBJET : modification de l'examen des dossier d'avancement des enseignants-chercheurs**

Le Conseil d'administration approuve la modification des modalités d'examen des dossiers d'avancement des enseignants-chercheurs telle qu'annexée à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 22 juillet 2020

  
**Éric BERTON**  
Président d'Aix-Marseille Université

